

N°148

Informations municipales
Mars - Avril 2011

Laxou Actualités

ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES 2011

0%

Laxou n'augmente pas
les taux des impôts
communaux

**LES CLASSES
DE
DÉCOUVERTES**



www.laxou.fr



Débat d'orientations budgétaires



André THOMAS

Lors du Conseil Municipal du 23 février, la majorité municipale a rappelé que malgré l'environnement économique difficile, elle continuera en 2011 à mettre en œuvre ses engagements, tant en termes de méthode que de programmes d'actions.

Gardant présente à l'esprit la nécessité de contenir l'évolution des dépenses de

fonctionnement pour éviter qu'elles ne s'accroissent plus vite que les recettes, l'objectif de la municipalité est clair : constituer une épargne de gestion permettant de financer la section d'investissement tout en améliorant la qualité du service rendu aux habitants.

Ainsi, les axes principaux de la politique d'investissements seront :

- l'accessibilité, la sécurité et les économies d'énergie,
- le développement durable,
- l'embellissement de la Ville et la recherche d'attractivité,
- la remise à niveau des équipements.

Des opérations importantes sont programmées dans les domaines sportifs, culturels, sociaux et scolaires. Par ailleurs, la municipalité prépare l'avenir avec diverses études sur des sites à enjeux, notamment les aménagements du Parc de l'Hôtel de Ville, du site Saint-Joseph et du Centre Commercial des Provinces.

André THOMAS, conseiller municipal délégué aux finances, précise que « tous ces projets seront engagés avec une préoccupation constante : limiter l'emprunt au strict nécessaire pour que la dette de la Ville de Laxou demeure une des plus faibles de l'agglomération ».

Réception en mairie des chefs d'entreprise, artisans, commerçants et professions libérales

Une centaine de participants ont honoré de leur présence cet échange convivial, organisé par Jacqueline NASSOY, conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat, et Dominique LECA, conseiller municipal délégué à l'emploi. Brigitte MEYER, déléguée au territoire de la CCI de Meurthe-et-Moselle, a présenté le nouvel organigramme de la CCI.



Laurent GARCIA, Jacqueline NASSOY, Dominique LECA, Brigitte MEYER.

Charte de la proximité avec la CUGN



Conformément au principe « un territoire, deux niveaux d'administration, un seul service », quelle que soit la répartition juridique des compétences, la continuité du service public doit être assurée sans interruption et en toute transparence.

A cet effet, la charte de proximité entre la commune de Laxou et la Communauté urbaine du Grand Nancy, socle d'un engagement général, repose sur 3 axes :

- Une vision commune de la proximité,
- Des relations claires entre communes et Communauté urbaine,
- Des principes qui guident l'action.

Les compétences communautaires concernent l'éclairage public, les réseaux d'eau et d'assainissement, les ordures ménagères, les transports en commun et la gestion du réseau voirie. Un projet, une demande concernant ces compétences, et c'est un dossier ouvert conjointement sous forme de « fiche navette » qui comprend notamment le volet technique, financier (nature, coût, précisions, etc...).

Entouré d'élus, de toute l'équipe technique de Laxou, de la Communauté urbaine et du Référent CUGN pour Laxou, le Maire Laurent GARCIA a souhaité faire le point sur le respect des

délais et la traçabilité des demandes. De façon générale la gestion des signalements consiste à prendre en compte les demandes, qu'elles viennent des habitants, des élus ou des communes via la Communauté urbaine, et s'assurer de leur traitement dans les meilleures conditions de réalisation et de délai, pour pouvoir en informer le demandeur.

En 2010, 1232 fiches navette ont été traitées par les services communautaires dont 144 signalements ont été émis directement par des particuliers. Il s'agit là d'une volonté commune pour un suivi attentif et une évaluation régulière, dans le but de fonctionner toujours mieux vers une démarche qualité.

Un système d'astreinte, accessible à tous, permet de répondre aux urgences 24 H/24 et 365 jours par an en faisant appel à « Allo voirie » 03 83 91 81 71 (les interventions d'urgence sont hiérarchisées en référence à la sécurité des personnes et des biens).

N° 148 SOMMAIRE

VIE QUOTIDIENNE2

- Débat d'orientations budgétaires
- Réception en mairie des chefs d'entreprise, artisans, commerçants et professions libérales
- Charte de la proximité avec la CUGN

ÉDITO3

- Succès pour la Fête de la petite enfance

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 4-5

- « Le taureau par les cornes »
- Quand l'hiver prépare le printemps
- Rendez-vous nature de Laxou : saviez-vous écouter la nature ?
- Restitution de compost
- Les associations environnementales en Mairie

SPORT ET CULTURE.....6-7

- Jumelage avec l'Italie
- Poésie : « La Haute Mer »
- Les petites Duchesses
- En Dehors des Sentiers Battus
- Education par le sport : Laxou retenue au niveau national !
- La laxovienne Candice Didier championne du monde universitaire

AGENDA.....8-9

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE..... 10-11

- L'art et la matière au groupe scolaire Albert Schweitzer
- Les classes de découvertes

VIE MUNICIPALE12-13

- Lutte contre les discriminations et pour l'égalité : la charte de la diversité
- Les défibrillateurs
- Déchets
- Optimiser l'amélioration des conditions de vie des habitants : la Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.)

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, ÉLUS MINORITAIRES14

VIE SOCIALE, SANTÉ, SENIORS..15

- Recrutement d'une collaboratrice de cabinet
- Cours d'informatique seniors
- Mars bleu 2011

Directeur de la publication : Laurent GARCIA 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Naïma BOUGUERIOUNE, Anne-Sophie ROY, Daniel VERHULST, Laurence WIESER, André THOMAS, Guilaine GIRARD, Muriel GUILLAUME, Marianne BASELLO, Lionel DEMANGE, Anne PERRIN, David JANSER, Sonia MIRGAUX, Amanda GAILLARD. Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670 Imprimeur : Imprimerie Paradis. Contact mairie : tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - E-mail : contact@laxou.fr www.laxou.fr

Les orientations budgétaires pour 2011



Dans un contexte économique régional, national comme international toujours incertain, en dépit du gel des dotations de l'Etat et autres dotations des collectivités territoriales, de la suppression de la taxe professionnelle et du renchérissement des frais financiers qui réduisent les ressources financières des communes, l'équipe municipale conserve toutes ses ambitions pour améliorer le quotidien des laxoviens avec de nouveaux projets, tout en ayant l'exigence d'une bonne gestion.

Alors que de nombreuses communes sont tentées par l'augmentation des taxes d'habitation et foncières, notre municipalité, conformément aux engagements pris, a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition : seule la revalorisation des valeurs locatives

foncières imposées par l'Etat dans la Loi de Finances sera appliquée.

Sport, culture, jeunesse, environnement, affaires scolaires, ... : Laxou Actualités vous invite à savourer, en oubliant la morosité ambiante, la richesse et la diversité des nombreuses activités de notre belle commune !

Bonne lecture !



Laurent Garcia

Maire de Laxou

La conseillère municipale Carole CHRISMENT, destituée de sa fonction d'adjointe au maire par le Conseil Municipal du 29 mars 2010, avait saisi le Tribunal Correctionnel, reprochant au Maire Laurent GARCIA de l'avoir diffamée pour avoir écrit dans Laxou Actualités : « La responsabilité des élus est grande, et leur comportement se doit d'être toujours dicté par l'intérêt général. C'est le respect de cet engagement pris par l'équipe que je conduis qui a imposé quelques ajustements récents dans l'attribution des délégations au sein du Conseil Municipal. Ils étaient devenus nécessaires pour la qualité du service public », ainsi que :

« Tout d'abord, l'opposition se rapproche par ses propos d'une ancienne adjointe (pour laquelle le Conseil Municipal a voté à 22 voix contre 3 le retrait de ses fonctions pour des raisons notamment de dénigrement, de gestion approximative du CCAS et de dégradation de la qualité de l'offre au sein des structures municipales liées à la petite enfance) ».

Madame CHRISMENT a été déboutée de ses demandes par jugement rendu le 4 février 2011 par le Tribunal Correctionnel et le Maire Laurent GARCIA a été relaxé.

Succès pour la Fête de la petite enfance

Plus de 90 enfants, de 3 mois à 7 ans, fréquentant les structures municipales, se sont retrouvés samedi 12 février autour du thème des « animaux du monde ».

Organisée par la mairie, cette fête comptait 12 stands et a mobilisé, à la satisfaction générale, les agents communaux en charge de la petite enfance.

Merci à tous les participants !



Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 26 mars, de 9 h à 11 h, au Centre Intercommunal Laxou-Maxéville.

« Le taureau par les cornes »



« Prendre le taureau par les cornes » (puisque dans les mythologies des origines de l'Europe, le rôle du sanglier se rapproche de celui du taureau), telle était la devise de la réunion intercommunale organisée à l'Hôtel de Ville de Laxou, à l'initiative du Maire **Laurent GARCIA**.

Dans un contexte rendu difficile, à la fois en raison de la forte fréquentation humaine sur la « domaniale des Fourrasses » (située à proximité immédiate de Laxou et de Villers), de la présence de zones tampon de friches et de vergers, de l'absence de protection grillagée sur 4 km bordant le massif le long de l'A33 et malgré la délégation de droit de chasse de l'ONF à une équipe d'archers, des signalements d'incidents dus au rapprochement des sangliers vers les habitations sont arrivés en mairie.

Aussi, avec d'autres maires de l'agglomération, **Laurent GARCIA** a travaillé conjointement avec la Direction Départementale des Territoires, l'Office Nationale des Forêts ainsi que le lieutenant de l'ouvrier **Philippe KIERREN**, et tous ont d'abord rappelé l'interdiction formelle de nourrir les sangliers, ainsi que l'obligation d'entretenir les vergers et les clôtures.

Pour la Ville de Laxou, il a été décidé d'installer une cage de reprise au niveau du secteur de Lavaux, et les élus vont interpellier collégialement par un courrier cosigné l'Etat, l'ONF, la CUGN et le Conseil Général afin que des fonds nécessaires à l'élaboration du plan de sécurité soient débloqués rapidement.

Quand l'hiver prépare le printemps

Tous les jardiniers le savent : si l'hiver est une période de latence pour la nature, elle est pour l'homme l'occasion de préparer la nouvelle saison qui s'annonce par l'entretien des terrains et l'état des lieux sanitaires du patrimoine arboré. C'est bien évidemment le cas de la municipalité de Laxou qui, chaque année à la même période, fait intervenir les agents communaux en charge des espaces verts dans les sentiers, parcs et jardins de la ville.

Pour les services techniques communaux et sous la houlette de **Gérard JACQUOT**, la gestion du patrimoine arboricole se décompose en deux grandes parties : l'entretien, la taille et l'élagage éventuel des arbres d'une part, les plantations complémentaires et le renouvellement des végétaux ligneux dans les espaces verts publics d'autre part.

Le programme de taille d'entretien s'effectue sans réduction de volume ou hauteur dans la majorité des cas. Appelée taille douce, elle respecte la physionomie de l'arbre : il s'agit de la taille de branches cassées, mortes ou gênantes ou de taille d'éclaircie pour certains sujets. Cette année, les interventions se déroulent au parc d'agrément du Champ-le-Bœuf, à l'Hôtel de ville, dans tous les groupes scolaires (Victor Hugo, Emile Zola, Louis Pergaud, Albert Schweitzer), au parc des sports Gaston Lozzia, au cimetière de la Tar-

rère, au belvédère rue du stade, sur les arbres fruitiers du verger de l'Hôtel de Ville, près du terrain de basket rue de la forêt, au terrain Sadoul, rue de la Croix Saint-Claude... Décidé par les élus, il s'agit d'un important programme d'entretien qui tient compte de l'âge des arbres, de leur qualité et bien sûr de leur intérêt pour les espaces qui les accueillent : certaines essences sont invasives et pourraient, à forte densité, porter préjudice à d'autres arbres ou plantes installés. Notons également que sans risque particulier détecté, les arbres morts sont préservés, de même que le lierre qui peut couvrir le tronc de certains. Ils sont en effet d'un grand intérêt pour certaines espèces d'oiseaux et d'insectes.

Le programme ambitieux de plantation prévoit 780 arbres, arbustes et rosiers sur une vingtaine de sites (parcs, bâtiments publics communaux, écoles, cimetières...) pour renouveler une végétation vieillissante ou en mauvais état mais surtout pour améliorer le cadre de certains lieux : l'Espace Europe aux Provinces, la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion, le parc Hôtel de ville, le quartier Zola/Hausermann, les squares etc...

Les espèces plantées sont variées et rustiques, intéressantes pour leur floraison (hivernale pour certaines) leur fructification (favorisant le maintien de la petite faune notamment) ou leur maintien de talus.

Un effort tout particulier sera par ailleurs consenti pour planter désormais de plus en plus d'espèces vivaces pour la floraison complémentaire des plates-bandes, espèces économes à long terme et plus intéressante pour la biodiversité des milieux. Vivement le printemps !



Rendez-vous nature de Laxou : saviez-vous écouter la nature ?



A l'initiative de **Raynald RIGOLOT** de FLORE 54 et de **Laurence WIESER**, adjointe au maire déléguée à l'environnement et au développement durable, le premier « Rendez-vous nature de Laxou » s'est déroulé vendredi 4 février salle Louis Pergaud au Village.

Rendez-vous réussi puisque la salle était bien remplie pour accueillir un conférencier de choix, **Marc NAMBLARD**, audionaturaliste, sur un sujet aussi intrigant que méconnu... Sagement et patiemment, le public s'est initié à l'écoute des sons, leur classification,

leur signification et leur rôle dans le milieu naturel. Souvent étonnantes, les plages sonores illustraient un propos pédagogique et plein de surprises, confrontant notre univers sonore lorrain à celui d'autres régions de France ou du monde, donnant du sens à ce que nous ne distinguons pas toujours. Entre plaintes sous-marines des phoques, percussion des araignées, brâme du cerf, chant du rossignol et imitateurs en tout genre, le public attentif s'est parfois ému ou amusé des sons proposés et de leur émetteur.

La conférence a surtout permis à chacun de prendre conscience de la richesse des sons présents dans la nature, de leur importance pour le maintien des espèces et de leur place dans l'évaluation de la biodiversité des milieux. Gageons que l'assemblée

ouvrira grand ses oreilles à la prochaine promenade, une manière encore peu commune d'observer la nature, sans la forcément la voir !

Le prochain rendez-vous nature se déroulera vendredi 18 mars à 20 h salle Louis Pergaud et accueillera Jean-Baptiste SCHWEYER, naturaliste, pour une conférence sur « Le blaireau dans tous états ». L'animal, sa vie, ses mœurs mais aussi les relations complexes et les « mots » qu'il entretient avec l'homme seront mis en exergue.



Laurent GARCIA, Marc NAMBLARD, Laurence WIESER, Raynald RIGOLOT.

Restitution de compost

La Communauté urbaine du Grand Nancy propose une nouvelle distribution gratuite de compost samedi 19 mars, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, devant l'entrée du complexe sportif Gaston Lozzia, rue de la Toulouse.

Le compost est livré en vrac, il est donc nécessaire de se munir de contenants adaptés (sacs, seaux, ...).

Pour tout renseignement, contacter la Maison de la Propreté au 03 83 17 17 07 ou le service municipal des espaces verts au 03 83 97 85 85.

Les associations environnementales en Mairie



Fin janvier, les associations en lien avec l'environnement se sont retrouvées en Mairie, à l'invitation de **Laurence WIESER**, adjointe au maire déléguée à l'environnement et au développement durable.

Initiées début 2009, ces rencontres régulières permettent de collaborer sur des dossiers communaux comme l'en-

tretien, le recensement et la création de sentiers, les jardins communaux, les coteaux, les pratiques pédestres ou tout autre sujet à l'initiative des participants.

Avant tout lieu d'échanges et de partage entre tous, ces réunions conviviales réunissent des associations très différentes : les marcheurs avec Sac au

dos et Cap'Rando Atous, les jardiniers au naturel avec Jardiniers de France, la fédération FLORE 54 qui regroupe 32 associations, l'ALPE, la LPO, la régie de quartier des Provinces, le conseil de proximité Laxou Village, la société centrale d'horticulture... L'apport de chacun impulse une dynamique pour la commune, les services techniques et met à jour les activités de chacun, suscitant de nouvelles idées ou projets.

La prochaine rencontre se déroulera en mai et finalisera le travail sur les sentiers. Le groupe reste bien entendu ouvert à d'autres associations motivées par le maintien de la qualité environnementale de la commune (contacter **Laurence WIESER** : contact@laxou.fr ou 03 83 90 54 54).

Jumelage avec l'Italie



Nicole PICARD et Anne-Sophie ROY.

Sous la conduite d'Anne-Sophie ROY, adjointe au Maire déléguée aux relations internationales, et de Nicole PICARD, conseillère municipale, le groupe de travail en charge du projet de

jumelage avec une ville italienne a sollicité l'Association du Comité de Jumelage de Laxou (ACJL), qui a accepté d'être garante de la pérennité du futur jumelage.

Parmi différentes villes, le groupe de travail s'est particulièrement intéressé à Tezze sul Brenta : à proximité immédiate de Venise, Padoue et Vérone, dans une région très touristique, cette commune est située non loin d'un aéroport.

Des contacts ont été pris grâce à Mara BIZZOTTO, députée européenne résidant à Tezze, que Mmes ROY et PICARD ont pu rencontrer à Strasbourg

en décembre dernier. Par ailleurs, Gérard BAGGIO, mosellan d'origine italienne qui partage son temps entre la France et l'Italie, a accepté d'être « l'ambassadeur » de Laxou à l'occasion d'un prochain séjour à Tezze.

Un courrier a été récemment adressé à Valerio LAGO, Maire de la commune italienne, proposant deux rencontres sur l'année 2011, l'une en France, l'autre en Italie, qui permettront aux élus et porteurs du projet laxovien de faire connaissance avec leurs homologues italiens.

Poésie : « La Haute Mer » • Les petites Duchesses



Simone DÉZAVELLE, laxovienne bien connue, écrit des poésies depuis sa plus tendre enfance. A seize ans, elle rédigea un livre de nouvelles fantastiques, intitulé « La Haute Mer », dont l'une obtint à l'époque un prix à un concours littéraire.

Simone DÉZAVELLE vient de publier ce travail de jeunesse. Auteur de six ouvrages, présidente de l'Académie Léon Tonnelier, elle consacre sa vie à la peinture et l'écriture.

Les personnes intéressées peuvent se procurer ce livre à son domicile à Laxou, ou en la contactant par mail : dezavellesimone@yahoo.fr.



Tournoi de tennis international « Les Petites Duchesses » organisé par le WELL TENNIS du 3 au 6 février à LAXOU. Réservé aux filles de 10 ans, 32 joueuses ont participé à la compétition. Daniel VERHULST et Guilaïne GIRARD, élus aux sports, étaient présents.

En Dehors des Sentiers Battus

Cette année, du 25 juin au 18 décembre, c'est dans le secteur de Mi-les-Vignes que la quatrième édition de « En Dehors des Sentiers Battus » se déroulera, sur le thème « Balade en Couleurs ».

Cette nouvelle édition permettra aux marcheurs de découvrir ou de redécouvrir ce magnifique environnement de verdure romantique, composé de vergers, de terrains d'aventure, de jardins fous, de jardins sages, de jardins en attente...

Un environnement exceptionnel qui donne à la ville de Laxou tout son caractère.

Des jeunes talents, des artistes confirmés seront invités à créer, et à poser leurs œuvres dans les terrains que propriétaires et locataires auront accepté de mettre à leur disposition le temps de l'été et de l'automne. Les œuvres seront sélectionnées par un jury piloté par Françoise CHAMAGNE, coordinatrice artistique.

Les installations d'artistes seront donc à découvrir sous le soleil, le givre, la neige.... Elles devront évoluer au fil des saisons. Des temps forts ponctueront ces six mois : concerts, animations diverses, marches organisées, rencontres avec les artistes...

Mi-les-Vignes, un endroit où il fera bon passer une partie ou toutes ses vacances. Pour télécharger le dossier de candidature ou pour tout renseignement : www.laxou.fr/esb4/ ou 03 83 90 54 88.





Laurent GARCIA, Yves PINON et Daniel VERHULST entourent Guilaine GIRARD.

Education par le sport : Laxou retenue au niveau national !

La mise en place d'une Politique de la Ville constitue une priorité pour la Commune de Laxou. Cette politique comporte un volet éducatif important, que la municipalité va développer.

L'Agence Pour l'Education Par le Sport (APELS), en partenariat avec le Comité Interministériel à la Ville (CIV), s'est fixée comme objectif prioritaire de contribuer au développement de l'éducation par le sport dans les quartiers. Pour répondre aux problématiques repérées, notamment par la mise en œuvre de politiques sportives innovantes, l'APELS et le CIV ont pris l'initiative de lancer une expérimentation inédite en France, sur une durée de trois ans, dans 10 villes françaises, dont Laxou.

La finalité du projet, unique à l'échelle du pays, vise à permettre aux habitants de tous les quartiers de la commune, de tous les âges, de pouvoir s'épanouir, par et dans la pratique sportive, en lien avec une politique santé dynamique, au cœur de l'environnement laxovien de qualité, générateur de lien social.

L'expérimentation intègre ainsi :

- la contribution à la redéfinition d'une politique sportive locale ;
- la réflexion sur l'impact des nouvelles pratiques sportives, peu compétitives et très prisées des publics adolescents ;
- le développement de l'innovation par le sport dans les quartiers, source de progrès social et la construction d'un cadre d'évaluation des projets.

L'APELS va mettre à la disposition des villes un chef de projet pour les accompagner sur :

- l'établissement d'un diagnostic concernant ce qui existe aujourd'hui sur le territoire communal ;
- l'identification des besoins et l'inscription de l'éducation par le sport au centre d'un réseau de partenaires ;
- la mise au point d'une politique transversale d'éducation par le sport.

Piloté par Guilaine GIRARD, conseillère municipale déléguée aux sports, en lien avec Daniel VERHULST, adjoint au maire délégué aux sports et Yves PINON, adjoint au maire délégué à la cohésion sociale, ce projet a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.



Jacqueline PANIS, sénatrice de Meurthe-et-Moselle et Laurent GARCIA avec Maurice LEROY, ministre de la Ville, lors du lancement de l'opération au Sénat.

La laxovienne Candice DIDIER championne du monde universitaire

Du 25 janvier au 6 février 2011, s'est déroulée à Erzurum, en Turquie, la XXV^e Universiade d'hiver. Cette compétition réunit des athlètes étudiants de toutes les disciplines des sports d'hiver.

Candice DIDIER, laxovienne de 23 ans, étudiante à Paris et déjà triple championne de France Elite, a remporté la

médaille d'or du patinage artistique féminin devant 31 concurrentes du monde entier. Ce succès lui confère le titre de championne du monde universitaire.

Laxou est fière de Candice !
Toutes nos félicitations !



Mars

Jusqu'au 11 mars

ALSH 3/16 ans : vacances d'hiver.

Renseignements pour les 3-6 ans : 03 83 90 54 88

Renseignements pour les 6-16 ans :

03 83 90 86 86

Ecole Victor Hugo, aux Provinces.

1^{er}

Cinéma



17 h 30 : *Megamind* de Tom McGrath.

Megamind est le super méchant le plus génial de toute l'histoire de l'humanité. Et le pire loser aussi ...



20 h 30 : *Le Monde de Narnia : « l'Odyssée du Passeur d'Aurore »* de Michaël Apted. Happés à l'intérieur d'un intrigant tableau, Edmund et Lucy Pevensie, ainsi que leur détestable cousin Eustache, se retrouvent subitement projetés dans le royaume de

Narnia, à bord d'un navire majestueux ...

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf

2

17 h à 21 h

3^e journée du Championnat de France 3 bandes par équipe - 1^{ère} division.

Par l'association sportive laxovienne de billard.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

7 au 12

Mini-colonie d'hiver à Belmont-sur-Buttant (88).

Par la Colonie de Vacances de Laxou.

Les 6 à 13 ans pourront pratiquer des activités centrées sur la nature : randonnées, activités manuelles, veillées, spectacles, ... et éventuellement sorties en ski de fond, raquettes et construction d'igloos.

Renseignements : 03 83 38 22 01.

8

14 h à 16 h 30

Atelier « Taille sur le terrain ».

Animé par Monsieur Michel FONTAINE.

Chez Monsieur Maurice THOMASSIN, 26 impasse de la Mine à Laxou.

Renseignements : 03 83 28 07 08.

9 mars au 2 avril

Exposition : « Il était une fois la Poste, le téléphone et le télégraphe ».

Collection de Monsieur Bernard NOTO.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

12

15 h à 16 h 30



Spectacle musical : « Tout est permis quand on rêve ».

Proposé par la Ville de Laxou.

Réalisée par Lucette AUBERT, la pièce met en scène une troupe de 24 personnes.

Un bébé récalcitrant en refusant d'aller se coucher, empêche sa maman de se rendre à un spectacle. Entre la maman et le bébé, un compromis s'installe. Tout public.

Réervations au 03 83 90 54 88 ou contact@laxou.fr

Espace Europe, aux Provinces.

20 h

Soirée Loto.

Par la Saint-Genès Association.

Réervations : 06 30 18 26 22 ou

reservationsaintgenes@orange.fr

Salle Colin, aux Provinces.

15 au 17

Bourse aux vêtements.

Par la CSF (Confédération Syndicale des Familles).

Mardi 15 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h : dépôt.

Mercredi 16 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h : vente.

Jeudi 17 de 16 h à 18 h : retrait des invendus.

Salle Colin, aux Provinces.

16

18 h 30

Club cinéma.

Discussion autour des films du mois.

Par Monsieur Patrick BRAGANTI, Critique.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

17

Cinéma

17 h 30 : *Les Chimpanzés de l'Espace 2* de John H. Williams.

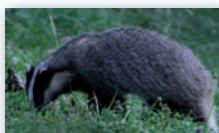
20 h 30 : *Rien à déclarer* de Dany Boon.

(1) Salle Pergaud, au Village.



18

20 h



Conférence « Le blaireau dans tous ses états ».

Par Jean-Baptiste Schweyer.

Ce naturaliste lorrain, se passionne pour les blaireaux depuis plus de trente ans. Il propose la découverte de ce petit carnivore nocturne et inoffensif : sa vie, ses mœurs, son habitat, sa nourriture mais aussi les rapports complexes et inattendus qu'il entretient avec l'homme.

« Blaireau », tout le monde connaît ce mot, cette expression, cet accessoire de rasage, ... Mais connaissez-vous l'animal ?

Salle Pergaud, au Village.

19

15 h à 18 h

Après-midi récréatif pour les enfants sur le thème du cirque.

Ludothèque « Le Petit Navire », aux Provinces.

du 19 mars au 3 avril

Tournoi open jeunes, seniors Dames et Messieurs +45 et vétérans hommes.

Renseignements : Tennis Laxou Sapinière.

03 83 98 26 19.

24

20 h 30



Les Jeudis de Pergaud : « La Valse des pingouins ».

Molière 2007 de la révélation féminine.

Comédie burlesque de Patrick HAUDECEUR par le Théâtre d'Egulf.

Un industriel mal dégrossi a mis au point un système révolutionnaire. Pour parrainer son invention, il organise une soirée et invite un comte qui

pourrait assurer le lancement de sa trouvaille. Sur un fond de quiproquos industriels et sentimentaux, la soirée tourne au fiasco. Le tout en chanson ! Tout public.

Réervations au 03 83 90 54 88 ou

contact@laxou.fr

(2) Salle Pergaud, au Village.

25, 26 et 27

Bourse aux vêtements.

Par l'ALVH (Amicale Laïque Victor Hugo).

Vendredi 25 de 17 h 30 à 21 h : dépôt.

Samedi 26 de 10 h à 18 h : vente.

Dimanche 27 de 16 h à 18 h : retrait des invendus.

Renseignements : 06 11 07 07 11 ou

alvh.laxou@gmail.com

Gymnase Victor Hugo, aux Provinces.

Jusqu'au 26 mars

Tournoi open Dames et Messieurs.

Par l'association Well Tennis Club.

Joueurs adultes de niveau « non classé » à 2^e série.

Well Tennis Club, 113 boulevard Emile Zola.

Renseignements : 03 83 27 67 67.

27

7 h 30 à 14 h



16^e randonnée « Par Monts et Jardins ».

Par « Laxou ça roule » et « Sac au dos ».

Marche de 6 et 14 km en forêt de

Haye. Les bénéfices iront à « SOS Village Enfants » et à l'Association Nationale des Cardiaques Congénitaux.

Renseignements : 03 83 90 61 63 ou

laxoucaroule@wanadoo.fr

Complexe sportif Gaston Lozia, à la Sapinière.

30

10 h

Bébé bouquine.

Une heure du conte pour les moins de 3 ans. Des histoires, des comptines et jeux de doigts, des livres à toucher, à voir ou à entendre, ... Bébé se familiarisera avec la bibliothèque et éveillera sa curiosité au milieu d'autres enfants.

Heure du conte : « A livre ouvert ».

15 h : enfants jusqu'à 5 ans.

16 h : à partir de 6 ans.

Bibliothèque-Médiathèque du CILM, au Champ-le-Bœuf.

Avril

2

16 h à 18 h

Dédicace des romans d'Hélène ARVEL.

Hélène ARVEL présentera son dernier livre : « Et quand mon village lorrain devint une cité minière », Ed. du Lau, 2010. Ce roman raconte l'arrivée et l'accueil des étrangers dans les mines de fer du Pays-Haut dans les années 1920.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

19 h 30

Repas dansant.

Par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf.

Musiques variées par DJ. Possibilité de venir costumé.

Renseignements : 03 83 98 22 61.

Salle des Banquets du CILM, au Champ-le-Bœuf.

5 au 7

Bourse aux vêtements.

Par la CSF (Confédération Syndicale des Familles).

Mardi 5 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h : dépôt.

Mercredi 6 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h : vente.

Jeudi 7 de 16 h à 18 h : retrait des invendus.

Salle Colin, aux Provinces.

5, 7 et 11

Bourse aux vêtements.

Par l'AQCLB (Association de Quartier du Champ-le-Bœuf).

Mardi 5 de 14 h à 19 h : dépôt.

Jeudi 7 de 14 h à 19 h : vente.

Lundi 11 de 17 h 30 à 19 h 15 : retrait des invendus.

Renseignements : 03 83 98 29 04 ou

03 83 96 34 71.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

6 au 30

Exposition : « Pas vu, pas pris ».

20 étudiants de l'IUT Charlemagne planchent sur l'image de la Bibliothèque-Médiathèque de Laxou.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

7

Cinéma : programmation en cours.

(1) Salle Pergaud, au Village.

9

14 h à 16 h 30

Atelier « Greffes d'arbustes et d'arbres ».

Par Michel FONTAINE.

Sur un terrain communal.

Renseignements : 03 54 95 99 93.

9 et 10

10 h

Laxou Tango Festival.

Par l'association Cap Danse.

Démonstrations de Tango Argentin, Milonga, Valse Argentine. 3 couples argentins de niveau international seront présents.

Renseignements : 06 71 61 53 82 ou

www.capdanse.net

CILM, au Champ-le-Bœuf.

12

Cinéma.



18 h : **Les chimpanzés de l'espace 2 de John H. Williams.**

Ham, Luna et Titan sont de retour ! Cette fois, leur entraînement a été sans faille : ce sont les meilleurs des meilleurs... Ils sont enfin prêts à repartir en mission !

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf.

14 h à 19 h

Après-midi dansant.

Par l'association Cap Danse.

Renseignements : 06 71 61 53 82 ou

www.capdanse.net

CILM, au Champ-le-Bœuf.

16

20 h

Soirée loto.

Par l'ALVH (Amicale Laïque Victor Hugo).

Renseignements : 06 11 07 07 11 ou

alvh.laxou@gmail.com

Gymnase Victor Hugo, aux Provinces.

20 h 30

Concert d'Inde du Nord : Duo hindustani.

Par Association Bhairavi avec le soutien de la Ville de Laxou.

Du crépuscule à l'aube et de l'aurore au coucher du soleil, la musique indienne se décline en autant de ragas que la lumière a de nuances.

Ces indiens joignent à leur art magistral, l'enthousiasme du partage avec leurs semblables des quatre coins du monde.

Tarifs : 12 € et 8 €

Réservations : 06 01 92 28 43 ou bhairavi@neuf.fr

Salle Pergaud, au Village.

20 h 30

Soirée orientale.

Proposée par la Ville de Laxou.

Salle Colin, aux Provinces.

17 au 19 avril

8 h

Tournoi national seniors pour les +60.

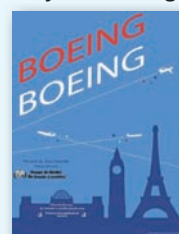
Well Tennis Club, 113 boulevard Emile Zola.

Renseignements : 03 83 27 67 67.

21

20 h 30

Les jeudis de Pergaud : « BOEING BOEING ».



Comédie en trois actes de Marc Camoletti, présentée par la Troupe de « Bouche à Oreilles ». Tous les avantages de la polygamie, sans aucun de ses inconvénients : Bernard a trouvé la solution. Ses maîtresses-futures-épouses sont

trois hôtes de l'air, de trois pays et de trois compagnies différentes. Le tout est d'harmoniser les horaires. Cette belle mécanique se déroule sous la houlette bougonne mi-reprobatrice, mi-administrative de Berthe, la très bonne, bonne et devant l'ami d'enfance, Robert, qui rêvait de mariage-popote !

Le grain de sable vient du Progrès : un nouveau Boeing, plus grand, plus puissant... et plus rapide.

Ce qui devait arriver arriva : les horaires se télécopent... Durée : 2 h - Tout public

Réservation au 03 83 90 54 88 ou contact@laxou.fr (2) Salle Pergaud - Laxou Village.

23

15 h à 18 h

Fête de Pâques.

Goûter et jeux en lien avec la tradition pascale.

Ludothèque « Le Petit Navire », aux Provinces.

du 26 avril au 6 mai

ALSH 3/16 ans : vacances de pâques.

Renseignements pour les 3-6 ans : 03 83 90 54 88

Renseignements pour les 6-16 ans :

03 83 90 86 86

Ecole Victor Hugo, aux Provinces.

Tarifs :

(1) Cinéma : 5 € et 4 € (enfants).

(2) Les Jeudis de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements et réservations :

Mairie de Laxou 03 83 90 54 54 ou contact@laxou.fr

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion

03 83 28 71 16.

Ludothèque « Le Petit Navire » 03 83 90 86 86.

Retrouvez toute l'actualité de la Ville de Laxou sur www.laxou.fr.

L'art et la matière au groupe scolaire Albert Schweitzer

Nul doute que des vocations naissent parmi les élèves du groupe scolaire Schweitzer !

La motivation des équipes enseignantes pour la mise en place de projets artistiques, soutenus par la Mairie représentée par **Nathalie PARENT HECKLER**, adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, permet aux enfants de réaliser de la mosaïque, du modelage et travailler le verre.

Les mosaïques de l'école maternelle Schweitzer

Réalisées par les enfants de toutes les classes de l'école maternelle après avoir observé le travail d'un artiste et d'un architecte espagnol, **GAUDI**, les mosaïques sont maintenant installées dans le jardin de la cour de l'école.



Les contes traditionnels de la petite à la grande section : Les 3 petits cochons

Sous la houlette d'**Elise GONNET**, Directrice, et de toute l'équipe enseignante de l'école maternelle, l'étude des contes traditionnels devient palpitante.

L'expérience commence avec l'artiste **Marie-Pierre RINCK**, céramiste aquarelliste. Avec elle, les enfants façonnent tous les éléments du décor pour la représentation prochaine des « 3 petits cochons ». Au programme : le travail du papier, du carton, et de la terre.



Histoire et travail du verre à l'école élémentaire

L'objectif de ce projet d'envergure, mis en place par la Directrice **Aude-Claire BONNELYE** et l'équipe enseignante de l'école élémentaire, est de faire découvrir aux élèves la matière particulière qu'est le verre, et l'aborder sous divers aspects : historique, artistique, scientifique, technique... Au programme donc, travail de la matière et visites à Baccarat, Vannes-le-Châtel, et de l'atelier Bassinot, mais aussi étude de la géométrie en mathématiques, le vocabulaire dans la rédaction de compte-rendu. Cette année, le verre amène à la découverte de nouvelles compétences dans tous les domaines pédagogiques. L'intervention de **Sylvie DEMENGEOT**, verrier, permet aux enfants de réaliser un objet par le biais d'un atelier fusing.



Le meulage, étape obligatoire du travail du verre.

Les classes de découvertes

La neige, le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous fixé par les 114 élèves de CM2 au Pont du Metty, dans les Vosges, dans le cadre des classes de découvertes, du 27 janvier au 4 février.

Comme prévu, la pratique quotidienne du ski et de jeux de glisse ont été au programme. La promenade en raquettes organisée sur la journée a été un moment privilégié, avec la découverte des Hautes-Chaumes et déjeuner au refuge : les enfants sont unanimes « la sortie en raquettes et les veillées sont nos meilleurs souvenirs ».

Les enfants ont aussi mis « leurs petites cellules grises » en fonction pour découvrir les conifères du massif, étudier la faune et la flore lorraines et son habitat, effectuer des relevés météo, réaliser des activités sur le recyclage...



Au sommet



Les raquettes aux pieds, et la tête dans les nuages



Cours de ski



Glissades en grappe



MENU BIO DANS LES CANTINES

MARDI 15 MARS

Jus de pomme BIO
Hachis Parmentier
Camembert
Cookies chocolat

MARDI 5 AVRIL

Betteraves vinaigrette
Boulettes de bœuf sauce catalane
Pommes purée
Yaourt nature sucré
Fruit de saison

Lutte contre les discriminations et pour l'égalité : La charte de la diversité



Naïma BOUGUERIOUNE

Votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, la signature de la charte de la diversité s'inscrit dans le cadre d'une démarche générale de valorisation des différences, de toutes les différences !

Evoquant le label de la diversité, le Maire Laurent GARCIA a indiqué que la démarche pourra se dérouler selon les

étapes suivantes : état des lieux de la diversité dans notre commune, définition et mise en œuvre d'une politique de la diversité, communication interne, prise en compte de la diversité dans l'organigramme communal, évaluation.

Pour mémoire, les engagements que tout signataire doit prendre sont :

- 1. Sensibiliser et former les dirigeants et les collaborateurs** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- 2. Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
- 3. Chercher à refléter la diversité de la société française** et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.
- 4. Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs** notre engagement en faveur de la non-discrimination

et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.

5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.

6. Inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.

Le tissu associatif, comme le tissu économique, sera sensibilisé à cette démarche.

« Sur le long terme, une équipe diversifiée permet de mieux comprendre les attentes de ses différents partenaires, de développer sa capacité d'innovation et de mieux s'adapter au changement » a expliqué Naïma BOUGUERIOUNE, adjointe au maire chargée de la jeunesse, de l'animation et des activités socio-éducatives. Pour Yves PINON, adjoint au maire chargé de la cohésion sociale, de l'emploi et du logement, « la signature de cette charte est un acte fondateur, qui permet d'initier une démarche de progrès ».

Les défibrillateurs

Les premiers défibrillateurs ont été installés à l'Hôtel de Ville et au Centre Social Communal.

Le personnel communal à proximité des défibrillateurs sera formé, Patricia WUNDERLICH, directrice du CCAS, est chargée de cette organisation. Un appel d'offres sera lancé pour quatre autres appareils prévus au stade Gaston Lozzia à la Sapinière, à la salle Monta au Village, au CILM au Champ-

le-Bœuf et au gymnase Pasteur dans le quartier Sainte-Anne. Tous les quartiers de Laxou seront donc équipés. Ces appareils peuvent être utilisés par tout le monde car ils détectent eux-mêmes s'il s'agit d'un malaise cardiaque ou non.



Patricia WUNDERLICH, Laurent GARCIA, Gilbert ANTOINE, Nathalie PARENT HECKLER, Jeanine LHOMMEE.

Déchets

Objets hétérogènes

La prochaine collecte organisée sur Laxou aura lieu **mercredi 16 mars** au matin. Les déchets doivent être sortis la veille au soir.

Ramassage suivant : **lundi 3 octobre** au matin.

Renseignements sur www.grand-nancy.org

Ordures ménagères

La collecte du 25 avril (lundi de Pâques) est reportée au 27 avril.

Pour tout renseignement, contacter la Maison de la Propreté au 03 83 17 17 07.



G.U.P : Elus, Etat, CUGN, bailleurs sociaux, habitants : tout le monde s'implique !

Optimiser l'amélioration des conditions de vie des habitants : la Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.)

L'amélioration des conditions de vie des habitants et la résolution des difficultés qui se posent à eux au quotidien ont toujours fait partie des préoccupations de la municipalité. Ainsi, le Maire **Laurent GARCIA** a souhaité que Laxou concrétise cet engagement fort en inscrivant la commune dans une démarche de Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.). Le Conseil Municipal du 27 janvier dernier a adopté à l'unanimité cette convention.

« La G.U.P. se donne pour mission volontariste d'optimiser l'efficacité des actions déjà entreprises, de promouvoir et de capitaliser les bonnes pratiques, en maintenant une haute qualité dans les services de proximité » expliquent **Yves PINON**, adjoint au maire chargé de la cohésion sociale, de l'emploi et du logement et **Gilbert ANTOINE**, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des déplacements.

D'une façon générale, la G.U.P. s'inscrit dans une démarche de valorisation d'un territoire, en contribuant à une meilleure liaison entre les différents partenaires, en responsabilisant et associant les habitants dans la prise en charge de leur environnement.

Les objectifs de la G.U.P. sont les suivants :

- **renforcer** la présence et la qualité des services publics de proximité,
- **promouvoir** le cadre de vie pour améliorer l'attractivité des quartiers,

- **mieux impliquer** et responsabiliser les habitants et les associations au projet de gestion urbaine de proximité,
- **développer** la professionnalisation des acteurs et leurs modes de coopération,
- **favoriser** le partenariat correspondant.

Début février, l'Etat et la commune de Laxou ont initialisé la phase préparatoire de cette démarche dans le quartier des Provinces en présentant un diagnostic de l'existant.

Cet état des lieux sera décliné selon six thématiques :

- la gestion des espaces publics et des services urbains,
- la gestion des logements,
- le développement du lien social et des actions de médiation,
- le développement de l'insertion par l'économique,
- l'écologie urbaine,
- la tranquillité publique et la lutte contre les incivilités.

La dimension d'échange et de partage de la G.U.P. repose sur un fonctionnement qui donne une place prépondérante aux habitants, afin qu'ils expriment leurs attentes.

Pour coordonner ce nouveau dispositif, **Marianne BASELLO** déjà chargée de mission Concertation - Participation - Relations avec les Administrés a été désignée « Référent G.U.P. » sur

l'ensemble de la commune. Avec **Yves PINON**, ils devront convenir avec les acteurs locaux du mode de participation à adopter pour garantir au mieux l'implication des habitants dans chaque action organisée.

Ainsi, aux Provinces, pourrait être menée, conjointement entre municipalité et bailleurs, une réflexion d'ensemble sur l'aménagement des espaces du quartier (aires de jeux, terrains de sport, espace accueillant des manifestations de quartier). Par ailleurs, la facilitation de l'orientation au sein du quartier pourrait être renforcée par une signalétique entre les secteurs et vers les équipements.

Sur l'ensemble de la commune, le développement de la participation et de l'implication des habitants dans la vie de leur quartier permettra à chacun de donner son avis et de se responsabiliser sur les consignes et actions sur le stationnement anarchique, l'usage des locaux communs, et bien d'autres sujets...

Marianne BASELLO souligne que « la mutualisation de tous les acteurs servira de ciment à nos actions futures et à la rédaction d'un programme annuel. Nous chercherons toujours à mettre en œuvre la maxime : **penser global, agir local !** »

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL séance du 27 janvier 2011

Politique d'éducation par le sport dans les quartiers populaires

L'Agence Pour l'Education Par Le Sport (APELS) a lancé une expérimentation inédite en France, qui vise à permettre aux habitants des quartiers de pouvoir s'épanouir, par et dans la pratique sportive, notamment dans les domaines du social, de la santé et de l'environnement.

Laxou fait partie des dix villes françaises retenues par l'APELS (voir page 7).

Charte de la diversité

Par la signature de cette Charte, le Conseil Municipal s'engage à condamner les discriminations et à œuvrer en faveur de l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi. La Ville de Laxou témoigne ainsi de son soutien en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein de son organisation.

La Charte de la diversité se situe dans la continuité de la Charte d'engagement pour l'emploi et l'insertion professionnelle sur l'agglomération, précédemment signée par le Maire de Laxou, et du partenariat mis en place avec l'Association

Perspectives et Compétences, association qui a pour but de lutter contre les discriminations à l'emploi (voir page 12).

Gestion Urbaine de Proximité

Dans le cadre de la rénovation urbaine, une Gestion Urbaine de Proximité est prévue dans les quartiers prioritaires ou denses en habitat collectif, afin d'optimiser l'efficacité des actions entreprises, assurer une meilleure liaison entre les différents partenaires et associer les habitants. Elle s'applique essentiellement dans les domaines suivants : gestion des espaces publics, des services urbains et des logements ; développement du lien social et de l'insertion par l'économique ; écologie ; lutte contre les incivilités. Elle est amenée à couvrir les 20 communes de l'agglomération.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention cadre relative à la Gestion Urbaine de Proximité (voir page 13).

Extension de compétences

Des cartes et des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement doivent désormais être élaborés par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de lutte contre les nuisances sonores. Les cartes concernent les infrastructures de transport routier et ferroviaire, ainsi que le bruit généré par le trafic aérien. Le but est de formaliser un plan d'actions pour réduire la part de population exposée au-delà des seuils réglementaires.

Afin d'assurer une meilleure cohérence dans l'élaboration des cartes et des plans d'actions qui en découleront, il est décidé d'étendre les compétences de la Communauté urbaine à l'élaboration des cartes du bruit et du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Le Conseil Municipal de la Ville de Laxou a approuvé l'extension des compétences de la Communauté urbaine à « l'élaboration des cartes stratégiques du bruit et du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement ».

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

Défibrillateurs : enfin !

L'inauguration début janvier des deux premiers défibrillateurs à Laxou permet de pousser un « ouf » de soulagement. Enfin la concrétisation d'un projet communautaire lancé en 2007, et pour lequel Laxou avait pris beaucoup de retard, malgré l'inscription aux budgets 2008 et 2009 des sommes nécessaires à l'acquisition de 4 défibrillateurs chaque année. On pourra regretter, outre ce retard, que la municipalité ait choisi de s'éloigner totalement du projet initial qui associait les citoyens.

Rappelons que Grand Nancy Défi'b est un projet associatif unique en France qui associe des cardiologues du CHU, médecins du SAMU, élus et citoyens, unis pour une même cause : réduire le taux de mortalité par arrêt cardiaque. Ensemble, ils œuvrent à la formation de secouristes et à l'information du grand public sur l'utilisation des défibrillateurs entièrement automatisés.

Le représentant des communes au sein du bureau de l'association Grand Nancy Défi'b était Pierre HERTZ (médecin et conseiller municipal de Laxou), contraint en juillet 2010 de démissionner suite au retrait de ses délégations par le maire. Espérons que ces 2 premiers défibrillateurs seront rejoints par d'autres, afin que les Laxoviens puissent y avoir accès en cas de nécessité. Reste à susciter un volontariat pour compléter le maillage des intervenants susceptibles de se mobiliser en cas de besoin, comme c'est le cas dans les communes qui ont déjà de nombreux défibrillateurs.

Petite main - Grosse dépense...

Oser demander au Conseil Municipal de voter la création d'un poste de **collaborateur de cabinet pour 50.000€ par an** dans un contexte de crise socio-économique, est **particulièrement mal venu**. C'est pourtant ce que vient de faire le

Maire en date du 27 janvier dernier. Compte tenu de la promesse de ne pas augmenter les impôts, **cette dépense supplémentaire ne pourra se faire qu'au détriment d'autres projets.**

Il n'est pas certain que les élus de la majorité, qui ont voté cette délibération comme un seul homme, seront prêts à tous les efforts financiers nécessaires, à commencer par la réduction des frais de représentativité du maire. Par sûr non plus que les missions de ce collaborateur se feront au service des laxoviennes et des laxoviens quand on sait les échéances électorales qui se profilent. Tout laisse penser **qu'il s'agira d'un homme de main au service du maire et de sa majorité, payé par les laxoviens.**

Pierre HERTZ

Pour le Groupe Laxou Autrement

Contact mail :

laxou-autrement@hotmail.fr



La gestion de la commune doit être un exercice de sincérité effectué dans la transparence et la rigueur.

Les dépenses et l'impôt sont des outils au profit d'un projet mais encore faut-il un projet. La communication ne constitue ni un projet ni une méthode

de gestion de la commune. **A ce titre nous avons voté contre la délibération présentée par le Maire lors du conseil municipal du 27 janvier dernier qui vise à créer « un poste de cabinet pour le développement de la communication locale et la gestion des dossiers relevant des questions électorales ».** **Créer un poste politique pour un coût annuel de plus de 47 000 euros** dans la mairie de Laxou alors qu'il est demandé des efforts de plus en plus soutenus aux habitants dans le cadre d'une rigueur budgétaire et économique est indécent et irrespectueux à l'égard des Laxoviens.

Affirmer sans cesse la non augmentation des impôts pour gérer de manière dispendieuse l'argent public autour de successions d'inaugurations n'est pas sérieux. Les habitants attendent mieux d'un maire que l'inauguration du dernier camion acheté par la ville (dans la presse local le 2/01/2011). Pour rappel, nous avons proposé une dépense utile : **l'exonération de 10% sur les impôts locaux pour les personnes handicapées** afin de favoriser leur autonomie. **Cette proposition a été refusée.**

Alors que l'environnement est un enjeu prioritaire pour notre ville, notre Plan Local de l'Urbanisme (PLU) s'effectue sans concertation avec la population (juste quelques réunions discrètes). Nous avons pourtant fait de nombreuses propositions : la valorisation des sentiers, des vergers avec des opérations programmées d'amélioration des vergers (OPAV), l'amélioration des bâtiments communaux sur le plan de la consommation énergétique, le gel des constructions dans certaines zones au profit de corridors verts pour la biodiversité

L'organisation par une association en articulation avec la ville, à grand renfort de communication, de débats sans aucun doute qualitatif sur l'environnement ne peut pas cacher une politique inverse sur le plan des actes. Nous découvrons que la Communauté Urbaine dont le Maire de Laxou est également Vice Président délégué à la construction et l'entretien des lignes de transport en commun en site propre va acheter des bus (diesel ?) en substitution d'un futur tramway électrique pour les lignes 2 et 3 sans site propre intégral. **Les actes et la volonté sont préférables et surtout plus utiles aux habitants que les paillettes de la communication.**

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes

www.laxou-avenir.fr

Recrutement d'une collaboratrice de cabinet



Isabelle RICCI DEGRAEVE

Tout mettre en œuvre pour optimiser l'action municipale et le rayonnement de la ville passe par le renforcement d'une équipe de direction polyvalente et efficace où chacun se consacre pleinement à ses missions, au service des habitants.

Face aux nouveaux enjeux auxquels notre ville est confrontée dans de nombreux domaines, communaux ou communautaires, relatifs à la démocratie locale ou en matière de développement vers l'extérieur, la mise en place de stratégies d'information et de communication

Fière d'être la troisième commune de l'agglomération nancéienne, Laxou est une ville dotée de nombreux atouts et spécificités.

doit permettre au Maire d'être encore plus pertinent dans sa gouvernance. Par ailleurs, Laxou doit mettre toutes les chances de son côté pour aller de l'avant, valoriser ses points forts et travailler sans relâche à l'amélioration des points sensibles. Investir dans l'humain pour demain est un choix, un engagement qui doit servir les laxoviens.

C'est pourquoi Isabelle RICCI DEGRAEVE, recrutée le 1^{er} mars, occupe le poste de collaboratrice de cabinet du Maire Laurent GARCIA.

Diplômée de l'Ecole Française des Attachées de Presse, cette dynamique quadra a un parcours professionnel atypique et riche qui l'a amenée à être journaliste pour la presse régionale et nationale, attachée au développement d'un réseau commercial, responsable de divers services de communication dans des entreprises privées et plus récemment, de septembre 2004 à octobre 2010, responsable des relations presse à la Mairie de Nancy.

Attachée à sa Lorraine natale, ayant grandi et fondé une famille au sein de l'agglomération nancéienne après avoir étudié et travaillé à Paris et à Strasbourg, Isabelle reste particulièrement sensible au développement et au rayonnement de sa région. Convaincue que l'humain doit rester au cœur de chaque préoccupation et décision et que l'écoute et le dialogue sont facteurs de progrès partagés, ses capacités d'analyse, mais aussi son goût pour l'action publique l'amèneront, en étroite collaboration avec le Maire et la Directrice Générale des Services, à assurer auprès des élus des missions spécifiques, en particulier : apporter conseils et expertises, être force de propositions innovantes sur la mise en œuvre du projet municipal, assurer la communication des décisions et des actions municipales.

Bienvenue à Isabelle !

Cours d'informatique seniors



La Ville de Laxou propose des cours d'informatique gratuits à destination des seniors laxoviens, animés par Pierre-Yves PROTEAU.

Ces ateliers ont lieu hors vacances scolaires, sur les sites multimédia des écoles. Ils permettent soit de s'initier à l'informatique et à l'utilisation d'Internet, soit de se perfectionner.

D'autres ateliers, permettant de monter ou développer des projets personnels sont organisés.

Renseignements au 03 83 90 86 86.

Mars bleu 2011



place dans notre département.

C'est un problème de santé qui nous concerne tous.

Pourquoi ? Ce cancer est fréquent : 40 000 nouveaux cas sont détectés chaque année en France. Il représente la deuxième cause de mortalité par cancer. Et pourtant, diagnostiqué à temps, il peut être guéri à temps dans plus de 9 cas sur 10.

Depuis 2008, le dépistage organisé du cancer colorectal est mis en

Comment ? Ce dépistage organisé concerne les hommes et les femmes de 50 à 74 ans. Il repose sur la recherche de saignement occulte dans les selles, très souvent seul signe d'alerte pouvant évoquer un cancer à son début. Tous les deux ans, un courrier est adressé aux personnes concernées, les invitant à consulter leur médecin traitant qui leur remet, si nécessaire, le test Hémocult à réaliser à domicile. L'ADECA 54 (Association pour le Dépistage des Cancers) est la structure qui gère ce dépistage en Meurthe-et-Moselle suivant un cahier des charges établi au niveau national, assurant la qualité du dispositif.

Quels résultats ? On estime que pour réduire de 20 % la mortalité du cancer colorectal, une participation de 50 % à la campagne de dépistage est nécessaire.

Après Octobre rose, Mars bleu.

Mars a été choisi comme le mois de mobilisation nationale afin de sensibiliser la population à l'intérêt du dépistage précoce du cancer colorectal. Alors, profitez de ce mois tout en bleu pour vous informer sur ce dépistage, vous ou vos proches, et surtout pour en parler avec votre médecin !

Pour plus d'informations :
03 83 44 87 08.



IL ÉTAIT UNE FOIS LA POSTE, LE TÉLÉPHONE ET LE TÉLÉGRAPHE

Collection Bernard NOTO



Exposition
du 4 mars au 2 avril

Bibliothèque-Médiathèque Gérard THIRION - 17, rue de Maréville
Tél. : 03 83 28 71 16 - www.laxou.fr

